

Rando VTT de les Cluses

challenge UFOLEP Pyrénées Roussillon

ufolep



VTT POUR TOUS
FOYER RURAL DE ST JEAN

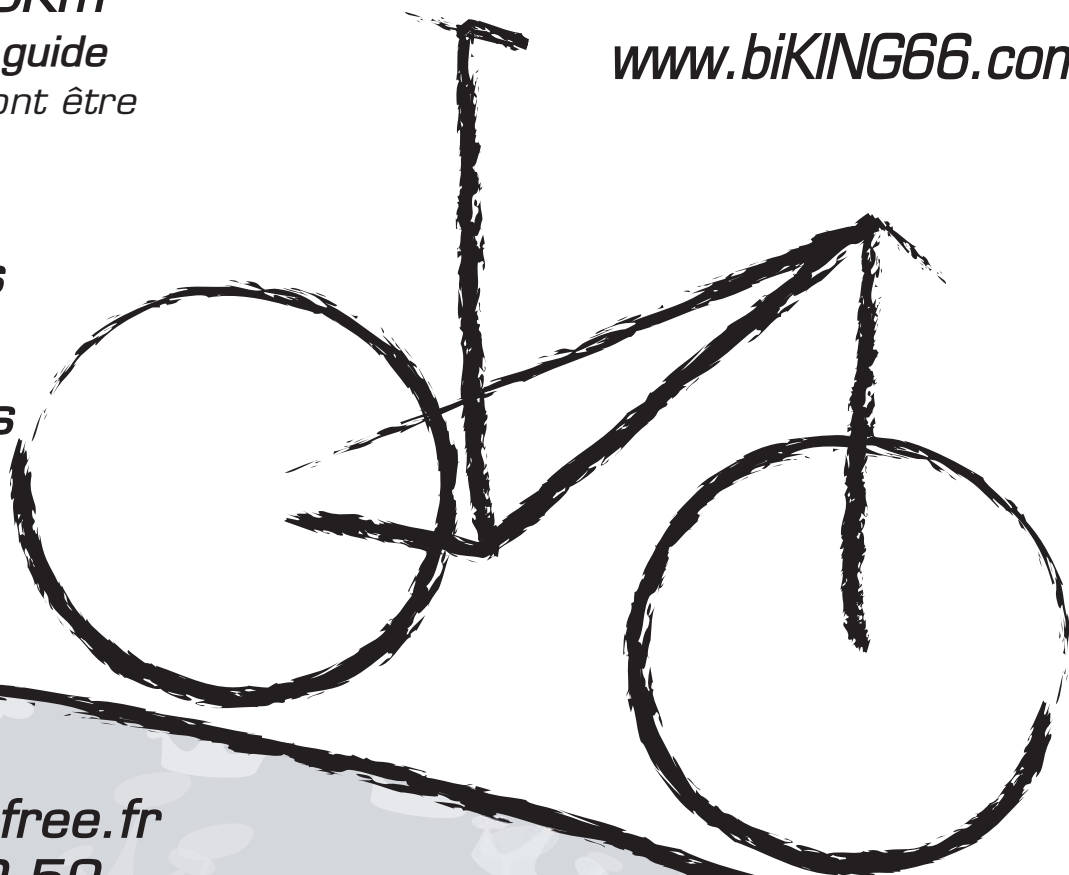


- » 20, 30 et 50Km
10Km en rando guide
les mineurs devront être
accompagnés

www.biKING66.com

- » 4/6/8 euros

- » Départs libres
dès 8h



- » Infos :
vttpourtous@free.fr
04 68 21 69 59
06 09 54 84 61
www.biKING66.com

- » Autoroute A9 sortie Le Boulou / RD900 direction le Perthus

Les Cluses
17 JUIN 07

Rando VTT de les Cluses

10Km [] 20Km [] 30Km [] 50Km

Randonneur :

Mme [] Melle [] Mr

Nom : _____

Prenom : _____

Ville : _____

Date de naissance : [| |]

E-mail : _____

Club :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné _____ autoriser mon enfant à participer à la randonnée.

Règlement :

Le port du casque est obligatoire. Toutes les routes empruntées ou traversées restent ouvertes à la circulation automobile, il est donc nécessaire de respecter le code de la route. Les terrains plantés sont des terrains privés dont les propriétaires nous laissent le droit de les longer, il est donc impératif de respecter ces plantations. Tout manquement à ce règlement ou à la réglementation en vigueur vous exposera à des poursuites.

Date et signature :

Rando VTT de les Cluses

10Km [] 20Km [] 30Km [] 50Km

Randonneur :

Mme [] Melle [] Mr

Nom : _____

Prenom : _____

Ville : _____

Date de naissance : [| |]

E-mail : _____

Club :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné _____ autoriser mon enfant à participer à la randonnée.

Règlement :

Le port du casque est obligatoire. Toutes les routes empruntées ou traversées restent ouvertes à la circulation automobile, il est donc nécessaire de respecter le code de la route. Les terrains plantés sont des terrains privés dont les propriétaires nous laissent le droit de les longer, il est donc impératif de respecter ces plantations. Tout manquement à ce règlement ou à la réglementation en vigueur vous exposera à des poursuites.

Date et signature :

Rando VTT de les Cluses

10Km [] 20Km [] 30Km [] 50Km

Randonneur :

Mme [] Melle [] Mr

Nom : _____

Prenom : _____

Ville : _____

Date de naissance : [| |]

E-mail : _____

Club :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné _____ autoriser mon enfant à participer à la randonnée.

Règlement :

Le port du casque est obligatoire. Toutes les routes empruntées ou traversées restent ouvertes à la circulation automobile, il est donc nécessaire de respecter le code de la route. Les terrains plantés sont des terrains privés dont les propriétaires nous laissent le droit de les longer, il est donc impératif de respecter ces plantations. Tout manquement à ce règlement ou à la réglementation en vigueur vous exposera à des poursuites.

Date et signature :